

Comment financer un projet d'IA RH au Luxembourg ?

Réponse courte

Le Luxembourg offre plusieurs dispositifs de financement pour les projets d'IA en entreprise. Le programme **Fit 4 Digital** de Luxinnovation accompagne les PME dans leur transformation numérique avec un cofinancement pouvant atteindre **50 % des coûts éligibles**. Le ministère de l'Économie propose des aides à l'innovation via la loi du 17 mai 2017, couvrant jusqu'à **50 % des dépenses de R&D** pour les petites entreprises.

Les entreprises peuvent également bénéficier d'un **crédit d'impôt pour investissement** dans les technologies numériques et de la déduction fiscale de **80 % des revenus** issus de la propriété intellectuelle (régime IP Box). Le Digital Innovation Hub (DIH) luxembourgeois offre un accompagnement technique gratuit pour évaluer la faisabilité d'un projet d'IA. La combinaison de ces dispositifs permet de réduire significativement le **coût total** d'un projet d'IA RH.

Définition

Le **financement d'un projet d'IA RH** recouvre l'ensemble des mécanismes financiers publics et privés mobilisables pour développer, déployer et maintenir un système d'intelligence artificielle appliqué aux ressources humaines. Au Luxembourg, l'écosystème de soutien à l'innovation numérique est structuré autour de Luxinnovation (agence nationale de l'innovation), du ministère de l'Économie et de la House of Startups.

Les projets éligibles incluent le développement d'outils d'IA pour le recrutement, la gestion des compétences, l'analyse prédictive RH, la formation personnalisée ou l'automatisation des processus administratifs.

Conditions d'exercice

Les principaux dispositifs de financement accessibles aux entreprises luxembourgeoises pour un projet d'IA RH sont soumis à des conditions spécifiques.

Dispositif	Détail
Fit 4 Digital (Luxinnovation)	PME établies au Luxembourg ; diagnostic numérique gratuit ; cofinancement de la mise en oeuvre jusqu'à 50 % des coûts ; accompagnement par un consultant agréé
Aide à la R&D (loi du 17 mai 2017)	Projets de recherche et développement ; intensité d'aide jusqu'à 50 % pour petites entreprises, 40 % pour moyennes, 25 % pour grandes ; demande préalable au ministère de l'Économie
Crédit d'impôt investissement	Investissement dans les actifs numériques et logiciels ; crédit d'impôt de 8 % sur la première tranche de 150 000 EUR et 2 % au-delà ; déclaration fiscale
Régime IP Box	Exonération de 80 % des revenus nets issus de la propriété intellectuelle ; applicable si l'entreprise développe un outil d'IA propriétaire
Digital Innovation Hub (DIH)	Accompagnement technique gratuit ; évaluation de la maturité numérique ; accès à des experts et à des infrastructures de test ; réseau européen
Fonds européens (Digital Europe, Horizon Europe)	Appels à projets thématiques IA ; consortiums transfrontaliers ; cofinancement jusqu'à 75 % pour la recherche

Modalités pratiques

Le montage financier d'un projet d'IA RH suit un parcours structuré.

Étape	Détail
Diagnostic initial	Contacteur Luxinnovation pour un diagnostic gratuit de maturité numérique ; identifier les besoins et les cas d'usage prioritaires
Étude de faisabilité	Solliciter le DIH pour une évaluation technique gratuite ; estimer les coûts (développement, intégration, formation, maintenance)
Montage du dossier	Constituer le dossier d'aide auprès du ministère de l'Économie ; inclure le plan de projet, le budget détaillé, le calendrier et les indicateurs de performance
Sélection du fournisseur	Cahier des charges incluant la <u>conformité réglementaire</u> ; privilégier les fournisseurs européens pour les aides nationales
Déploiement	Mise en oeuvre progressive ; formation des équipes RH ; suivi des indicateurs et reporting aux financeurs
Valorisation fiscale	Déclarer les investissements éligibles au crédit d'impôt ; le cas échéant, structurer la propriété intellectuelle pour le régime IP Box

Pratiques et recommandations

Commencer par le diagnostic gratuit Fit 4 Digital de Luxinnovation, qui permet d'évaluer la maturité numérique de l'entreprise et d'identifier les cas d'usage IA les plus pertinents avant tout investissement.

Combiner plusieurs dispositifs de financement pour maximiser le soutien financier, en vérifiant les règles de cumul applicables et en respectant les plafonds d'aide d'État européens.

Privilégier une approche progressive en démarrant par un projet pilote à budget limité, puis en étendant après validation des résultats et du retour sur investissement.

Intégrer dès la conception les coûts de conformité RGPD et AI Act dans le budget du projet, car ces exigences réglementaires représentent une part significative du coût total.

Anticiper les délais d'instruction des dossiers d'aide (généralement 2 à 4 mois) et soumettre les demandes avant le démarrage du projet, car les dépenses engagées avant l'accord ne sont généralement pas éligibles.

Cadre juridique

Référence	Objet
Loi du 17 mai 2017	Régime d'aides à la recherche, au développement et à l'innovation
Loi modifiée du 4 décembre 1967 (art. 152bis)	Crédit d'impôt pour investissement
Art. 50bis LIR	Régime fiscal de la propriété intellectuelle (IP Box)
Règlement (UE) 651/2014	Règlement général d'exemption par catégorie (plafonds d'aides d'État)
Programme Digital Europe (UE 2021/694)	Financement européen pour la transformation numérique
RGPD	Conformité obligatoire pour tout projet d'IA traitant des données personnelles
AI Act (UE 2024/1689)	Obligations de conformité pour les systèmes d'IA selon leur niveau de risque

Le Luxembourg se positionne comme un hub européen de l'IA avec une stratégie nationale dédiée et un écosystème de soutien structuré. Les entreprises de toutes tailles peuvent accéder à un accompagnement gratuit via Luxinnovation et le DIH avant d'engager des investissements significatifs. La combinaison des aides nationales et européennes peut réduire le coût net d'un projet d'IA RH de 40 à 60 %.

Les contenus sont rédigés et mis à jour régulièrement à partir de sources officielles. Leur usage ne remplace pas une consultation juridique et doit être validé par un professionnel du droit.